

Commune de SOTTEVAST

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2022

Date de convocation :

19 JANVIER 2022

Date d'affichage:

19 JANVIER 2022

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

Présents : 14

Votants: 15

dont 1 Pouvoir-(s)

L'an deux mille vingt-deux, le 2 février à 20h, le Conseil Municipal de SOTTEVAST, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TOLLEMER, Maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art.L2121-7 à 2121-34).

ETAIENT PRESENT-E-S:

Jean-Pierre TOLLEMER, Maire,

Christiane LAISNEY, Marc LALANDE, Françoise BAILEY, Richard CORNILLE, adjoints,

Catherine DUCHEMIN, Sophie LETERRIER, Sandrine MOUCHEL-LAUNEY, Emmanuel SANSON, Mickaël LELONG, Mathieu BOUGIS, Jean-Paul LEFORESTIER, Thierry LE FORESTIER, Jean-Marie BOSQUET

ETAIENT ABSENT-E-S EXCUSE-E-S: Victoria GREARD (pouvoir à Thierry LE FORESTIER)

Formant la majorité des membres en exercice

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Christiane LAISNEY est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la précédente réunion, lequel est approuvé et signé des membres présents.

Décisions

DCM 1-2022 : Orientations budgétaires en investissement

Première étape du cycle annuel du budget, le débat d'orientation budgétaire prévu à l'article L.2312-1 du C.G.C.T. n'est pas obligatoire dans les communes de – de 3 500 habitants. Cependant, il est important de définir en assemblée, les priorités des projets afin de proposer des crédits budgétaires au BP et ainsi éclairer le vote des élus.

N° Opération	Libellé opération
21- Matériel divers	Poteaux incendies à remplacer et compléter
25 - Mairie	Mobilier Mairie (<i>bureaux secrétaires et Maire et adjoints</i>) Accueil à adapter PMR Tableau interactif salle de CM et moniteur bureau maire et adjoints
30 - Salle ERS	Mobilier Elan Rural (chaises) et modification sas d'entrée principale
31 - Petite enfance <i>MAM ou Microcrèch</i> e	Acquisition terrain et lancement étude du projet
35 – Programme Voirie - réseaux	Réfection chemin La Coquierrerie Résolution évacuation eaux pluviales des commerces Aménagement arrêt bus rue es Vesques
36 – Groupe scolaire	Construction nouvelle cantine Mobilier Capteurs CO2 Restauration ancienne garderie
43 – Eglise cimetière	Accès dans l'église à personnes à mobilité réduite
46 – Ensemble sportif	Refonte toiture et peinture murs salle de sports (report pour reste des travaux) Relamping du gymnase Achat chaise évacuation PMR et tapis arts marciaux
49 – Aménagement et sécurité bourg	Poursuite programme sécurisation et aménagement
51 - Matériel technique	Report pour dôme de stockage Acquisition d'un gyrobroyeur pour micro tracteur
52 – Atelier technique (transfert ZA)	Lancement étude
53 - Maison des Associations	Lancement étude de réhabilitation de l'ancien atelier municipal du bourg
57 – Sécurité agglo Laiterie	Sécurisation agglo la Laiterie (report crédit) Réfection de trottoirs
59 – Travaux sur réseaux	Participation au SDEM effacement réseaux Rue es Adams- Remplacement prises illuminations- Eclairage public ERS Borne de recharge électrique
65 - Acquisition immobilière	Bâtiment paroissial
67 – Mobilier et aménagement urbain	Aire de service camping-car Complément jeux Plage verte

DCM 2-2022 : Convention annuelle d'objectifs et de moyens 2022 avec Familles Rurales

Pour rappel, l'Association Familles Rurales de Bricquebec en Cotentin, accueillent des enfants de 3 à 12 ans, du lundi au vendredi sur le temps extra-scolaire et les vacances scolaires. Plusieurs familles de Sottevast et d'autres communes, bénéficient de ce service n'existant pas encore sur leur territoire.

A ce titre. Familles Rurales sollicitent de ces communes une participation financière, régie par convention.

La contribution financièrement au déficit réel du Centre de Loisirs serait répartie entre les communes concernées, au prorata temporis de fréquentation.

Pour l'année 2022, le plafond de contribution financière est arrêté à 15 000 € pour l'ensemble des communes. Sottevast participerait à raison de 1 000 à 1 300 € en fonction des heures de fréquentation. S'ajoute une adhésion annuelle de 50 € par commune.

Ainsi, pour des raisons d'ordre pratique, les familles de SOTTEVAST pourront toujours avoir accès au centre de loisirs de Bricquebec, même si la commune met en place une structure d'accueil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Accepte** d'adhérer et de contribuer financièrement au déficit du Centre de Loisirs de Bricquebec au propata temporis de fréquentation annuelle, au vu des justificatifs présentés
- **Autorise** le Maire à signer la convention régissant ces conditions financières entre la commune et Familles Rurales de Bricquebec en Cotentin.

DCM 3-2022 : Subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'Association SAM

L'association SAM (Solidarité Aide au Marais) a été créée pour vaincre la solitude des séniors isolés et aider des familles en situation de détresse sociale et financière. Elle est implantée dans la zone artisanale de la Galanderie où elle loue un local afin d'y entreposer toutes sortes d'objets, à l'exception de meubles, qu'elle récupère par apport de particuliers, afin de les revendre à très bas prix, voire même de les donner au plus nécessiteux.

Christiane LAISNEY expose qu'elle a rencontré la responsable de cette ressourcerie, qui fait face à des difficultés financières au vu du prix du loyer s'élevant à 570 € par trimestre, pour la location de 68 m² de hangar. Elle aurait souhaité que la commune puisse mettre un local à disposition, ce qui n'est pas possible.

C'est pourquoi, il est demandé au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement à cette association d'aide au plus démunis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Considérant que cette association caritative a le mérite d'exister sur la commune,

A 14 voix Pour et 1 Abstention:

- Accorde une subvention équivalente au prix du loyer trimestriel de 570 € à l'association SAM

Rapport des décisions du maire dans le cadre de ses délégations depuis la dernière séance

- ♦ Commandes:
 - ✓ SOL EXPLOREUR pour étude géotechnique construction restaurant scolaire : 2 962 € HT
 - ✓ MANCHE ECHAFAUDAGE peinture lignes parking PL, parking Perrette-panneau PMR : 536 € HT
- ✓ MANCHE ECHAFAUDAGE panneaux signalisation sécurité carrefour Valaiserie : 1 260 € HT
- ✓ D-SECURITE fourniture de 9 capteurs CO² pour l'école : 3 046.80 € HT
- ✓ DEFRIBRIL remplacement des 2 défibrillateurs existants et fourniture d'1 complémentaire salle ERS : 2 813 € HT -maintenance annuelle de l'ensemble 432 € TTC
- ✓ COMAT et VALCO : 3 tables de pique-nique : 1 884 € HT
- ✓ DALTONER : 1 vidéoprojecteur nomade : 499 € HT
- Changement de locataire au 1, résidence Louis et Marie Renard

Avancements des dossiers et informations diverses

1- Vie Sociale: Christiane LAISNEY

- Bilan repas des anciens du 30 janvier : 45 convives heureux de se retrouver 14 personnes inscrites n'ayant pas pu se déplacer recevront un colis en compensation belle ambiance et repas de qualité animé par Marc et Fabienne LALANDE
- Mobilier mairie : l'installation du mobilier commandé nécessite des travaux d'alimentation électrique et de câblage informatique. Il est prévu également de recouvrir le sol du bureau du maire et adjoints d'un parquet et de repeindre un mur.

2- Communication: Sophie LETERRIER

- Affichage numérique : présentation comparative de deux propositions techniques et commerciales pour dématérialisation de l'affichage légal en extérieur et intérieur.
- Tableau écran interactif: proposition pour la salle du conseil (fonction de projection, tableau blanc, lecteur média et informatique)
- Moniteur mural: projet d'acquisition pour le bureau du Maire et des adjoints facilitant les échanges et études de dossiers
- Vœux du maire : la vidéo en ligne sur le site a été vue 126 fois et la rétrospective des réalisations, 74 fois

3- Travaux: Marc LALANDE

- Salle de sports: les réserves émises par la commission de sécurité n'ont pas fait obstacle à sa réouverture. Les différentes interventions sont en cours afin de les lever.
- 🔖 Etude éclairage toilettes sèches : attente de devis. Par ailleurs, les accès PMR sont en cours de réalisation.
- 🖔 Curage des fossés réalisé sur plusieurs chemins.

4- Scolaire: Françoise BAILEY - Sandrine MOUCHEL LAUNEY

Projet Enfance:

⇒ l'enquête lancée auprès des familles concernant l'Accueil Collective des Mineurs (ACM) dont la clôture est prévue le 15 février, a recueilli jusqu'alors 38 réponses. 15 à 20 familles sont intéressées par ce service, les mercredis, petites vacances et été. L'objectif est bien la mise en place d'un ACM dès la rentrée prochaine. A ce propos, Monsieur le Maire fait retour des rencontres avec les associations susceptibles de conventionner avec la commune (Les Francas, Familles Rurales, La Ligue de l'enseignement). Une convention pluriannuelle d'objectifs entre la commune et l'association retenue définirait la mise en œuvre du projet d'animation. Ce service serait alors subventionné par la commune à l'association organisatrice.

5- **Sports et animations**: Richard CORNILLE

- Conseil des jeunes retour inscriptions : onze candidats (mi collège mi élémentaire) se sont présentés lors de la 1ère réunion. Les élections seront organisées au collège et à l'école, le 1er mars prochain.
- Projet d'atelier en bibliothèque, sur prévention du harcèlement scolaire. La Maison des Ados propose également une formation sur le rôle des parents.
- ☼ Tournoi du Sambo : il a réuni 121 combattants
- 🔖 Gala Modern'danse : il aura lieu le 18 juin.

6- Infos diverses : Jean-Pierre TOLLEMER

- Projet maison des associations dans l'ancien local technique
 - Accord verbal obtenu des propriétaires pour acquisition de terrain (environ 440 m² au prix de 45 €) –
 bornage et clôture au frais de la commune- décision définitive après arpentage
- 🔖 Embauche du nouvel agent technique : sur 9 candidats, 3 ont été sélectionnées pour entretien.
- 🔖 Rappel rencontre Davis MARGUERITTE, Président de l'Agglo du Cotentin, Mercredi 23 février à 18h30
- Effectifs rentrée scolaire 2022 : démarches auprès de l'AMM et de l'Inspection Académique à propos de la nouvelle carte scolaire.
- 🦫 Encaisse des indemnités définitives suite au jugement du sinistre de la salle de sports (199 343 €)
- Reconsidération du métrage du réseau pluvial urbain avec le service de l'eau de l'Agglo du Cotentin dans le but de la restitution de la compétence par conventionnement.
- 🔖 A noter dates des élections pour tenue du scrutin :
 - o Présidentielles 10 et 24 avril
 - o Législatives 12 et 19 juin
- Projet petite enfance: lecture d'un courrier de treize assistantes maternelles de la commune exprimant leur compréhensible inquiétude puisque l'étude du projet porte en effet sur la construction d'une Microcrèche ou bien d'une MAM (Maison d'assistantes maternelles). La décision définitive n'est pas encore prise car un tel projet mérite d'obtenir toutes les réponses aux interrogations qu'il suscite.
- 🔖 Remerciements du personnel pour la prime annuelle désormais mensualisée.
- La prochaine séance est prévue le jeudi 17 mars à 18h (vote du budget 2022). Préalablement, le Conseil Municipal des Jeunes sera présenté à l'assemblée.

Le Maire, Jean-Pierre TOLLEMER

La Secrétaire de séance, Christiane LAISNEY

Caisney